

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 FEVRIER 2020
A 18 h 00 A LA SALLE DE LA MANUTENTION A EMBRUN

Présents : Jean BERNARD, Jean-Marie BARRAL, Julien BRENIERE (à partir de 18 h 30), Christian DURAND, Jérôme ARNAUD (à partir de 18 h 15), Jessica GUIARD, Marie-Jeanne FAURE, Jean Pierre GANDOIS, Chantal EYMEOD, Marc AUDIER, Mireille SERRES, Gérard MARCELLIN (jusqu'à 19 h 30), Jehanne MARROU, Chantal FRANCOIS, André DIDIER, Colette GARCIN, Bernard FANTI, Franck BERNARD-BRUNEL, Pierre VOLLAIRE, , Pierre DOUSSOT, Gustave BOSQ, Valérie ROSSI, Jean Louis GLEIZE, Yves LELONG, Chantal ROUX, Valérie GRECARD, Victor BERENGUEL, Raymond HONORE.

Absents : Martine ASSANDRI

Absents excusés :

- Georges GAMBAUDO donne pouvoir à Valérie GRECARD
- Camille BONNET donne pouvoir à Jessica GUIARD
- Jacques GASQUET donne pouvoir à Chantal ROUX
- Julien BRENIERE donne pouvoir à Jean-Marie BARRAL (jusqu'à 18h30)
- André di VUOLO donne pouvoir à Jérôme ARNAUD
- Véronique PONS à Christian DURAND
- Gérard GARNIER à Jean-Pierre GANDOIS
- Danielle BENOIT CRESPIAN à Jehanne MARROU
- Didier STEINVILLE à Valérie ROSSI
- Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Marc AUDIER (à compter de 19h30)



La séance est ouverte à 18 h 10.

Le compte-rendu du conseil communautaire du 2 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Jean BERNARD est désigné comme secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

➤RAPPORT N° 2020/01 : 7-1 Décisions budgétaires : Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2020

Arrivée de Jérôme ARNAUD à 18 h 15.

Mme la présidente présente d'abord le contexte général, le bilan 2019 et les orientations 2020.

Mme la présidente précise que les attributions de compensation pourraient être revues par une clause de revoyure à mettre en œuvre après les élections en fonction du choix des futurs élus. Jean BERNARD confirme que la commune de Baratier a perdu des moyens financiers suite aux transferts de compétences qu'elle n'arrive pas à compenser par d'autres sources de revenus. Il indique que la Loi NOTRE a contribué à cette dégradation en transférant des compétences comme la promotion du tourisme.

Mme la présidente revient également sur le montant du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources). Elle rappelle le principe et déplore que la CCSP soit ponctionnée de cette façon pour alimenter un pot commun, d'autant que le territoire est loin d'être riche.

Valérie GRECARD présente le chapitre relatif à l'espace France Service (ex MSAP) et au Relais d'Assistance Maternelle.

Arrivée de Julien BRENIERE à 18 h 30.

Bernard FANTI présente le chapitre relatif à l'aire d'accueil des gens du voyage.

Pierre VOLLAIRE présente le chapitre sur la maintenance TNT.

Jean-Pierre GANDOIS présente les chapitres PITER Monviso, démoustication, chenilles processionnaires, et culture.

Jean-Louis GLEIZE présente les chapitres charte forestière, sites Natura 2000.

Jean-Marie BARRAL présente le chapitre GEMAPI.

Jean BERNARD présente le chapitre sur la plateforme bois énergie et donne quelques informations sur l'abattoir de Guillestre dont la participation de la CCSP devrait pouvoir diminuer.

Pierre VOLLAIRE présente ensuite le DOB relatif à la régie SMICTOM.

Jean BERNARD présente ensuite le DOB relatif à la régie assainissement.

Franck BERNARD-BRUNEL présente enfin le DOB relatif au centre aquatique.

Valérie GRENARD fait observer que la mission CISPD n'apparaît pas dans le DOB. Mme la présidente précise qu'un point sera fait sur cette mission lors du budget.

Christian COULOMMY remercie le travail accompli et indique que ce débat d'orientation budgétaire a été l'occasion de connaître mieux les compétences de l'intercommunalité. Il revient sur la démoustication, en précisant qu'il convient d'être vigilant sur la biodiversité. Mme la présidente rappelle les contours de la mission démoustication et confirme que le produit utilisé est « bio ». Bernard FANTI confirme que le produit est très sélectif, et que le seul impact est sur la diminution des moustiques.

Christian DURAND s'étonne du besoin de la démoustication. Jean-Pierre GANDOIS rappelle que cette compétence est très ancienne, l'excès de moustiques s'avérait gênant dans les secteurs marécageux.

A l'unanimité, les Conseillers prennent acte de la tenue de ce débat d'orientation budgétaire.

➤ RAPPORT N° 2020/04 : 9-1 Autres domaines de compétence : Avenant n°1 à la convention relative aux modalités de fonctionnement du service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Gérard MARCELLIN présente cette délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤ RAPPORT N° 2020/02 : 7.6 Contributions budgétaires : Montant définitif 2019 subvention équilibre au budget annexe centre aquatique

Franck BERNARD-BRUNEL présente la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.